

Trophées de la formation : Le Relais lauréat de la catégorie Entreprise pour son action de formation aux « savoirs de base »

Organisés dans le cadre du salon de la Formation pour adulte (les 21 et 22 mars 2014 à Lille Grand Palais), les Trophées de la formation récompensent chaque année 4 dispositifs de formation innovants et efficaces mis en place pour « accompagner ou anticiper des mutations économiques, technologiques ou sociales ». Ce vendredi 21 mars 2014, le jury présidé par Dominique Soyer – Directeur Général de Maisons et Cités – a primé cette année le Relais en lui attribuant le Trophée de la formation dans la catégorie Entreprise pour son action de formation de ses salariés aux savoirs de base, à travers l'action « perfectionnement Français et Calcul ». Bernard Boulonne, chargé de la formation au Relais, a souhaité associer à cette récompense les apprenants pour leur engagement ainsi que les partenaires : l'AFP2I pour la co-conception et l'animation, le C2RP pour sa plateforme de e-learning et l'AGEFOS pour son soutien financier.

Un système pédagogique souple et individualisé

Le dispositif de formation « Savoirs de base » part d'un constat simple : la population du Relais est variée et diverse dans ses origines, sa culture et sa formation. Certains salariés éprouvent des difficultés avec le français et le calcul. Fidèle à sa mission de faire progresser ses salariés, le Relais a décidé la mise en œuvre d'une formation aux « Savoirs de base » s'adaptant aux différences de niveau et permettant à chacun d'avancer à son rythme.

Le système pédagogique conjugue la formation par Internet – qui permet l'adaptation des contenus aux niveaux et besoins de chacun, la souplesse d'utilisation et l'individualisation des formations – et e tutorat « Ressources » - qui évite le découragement, les blocages d'ordre technique ou pédagogique et surtout qui valorise les succès de chaque apprenant et participe ainsi au développement de la confiance en soi.

Après une formation préalable de 21 heures aux outils informatiques et internet, les participants ont suivi **un programme de formation de 70 heures** à raison de 2 heures et demie par semaine (dont 2 heures sur le temps de travail).



Ils y ont participé ...

« J'avais de grosses lacunes en français parce que, en exerçant un métier manuel on perd peu à peu ce qu'on a appris à l'école.. Cette formation m'a permis de me remettre à niveau, et d'apprendre à utiliser l'outil informatique, et tout ça sur mon temps de travail ! Aujourd'hui je revis, je retrouve peu à peu la lecture, l'écriture,

la construction de phrases... » Pascal Moinse, 48 ans, manutentionnaire.

« Dans cette formation je me suis sentie bien entourée, on m'a bien expliqué les choses. J'ai réappris à construire un texte, un résumé, à calculer. On revoit les verbes et le sens des mots dans une phrase. C'est plus facile pour moi maintenant d'écrire des phrases et de m'exprimer ». Ingrid Helnke, 48 ans, femme de ménage

« Je n'ai pas beaucoup été à l'école. Cette formation m'a permis de me remettre dans le bain, maintenant ça va mieux. Je me sens plus à l'aise. Je peux écrire des textos et ça me fait gagner du temps ! » Pascal Descamps, 52 ans, jardinier

Un dispositif qui s'inscrit dans une politique de formation interne dépassant les obligations légales

Au-delà de cette démarche « Savoirs de base » récompensée par les Trophées de la formation, le Relais met en place une politique de ressources humaines axée sur la formation et sur le développement des compétences de ses salariés. En **2013, 82 formations ont été mises en place pour 208 salariés**, et ce dans tous les domaines (juridique, commercial, logistique, informatique...). L'entreprise va au-delà des obligations légale puisqu'en 2012 plus de 2% de la masse salariale ont été consacrés à la formation, pour répondre aux besoins d'évolution de l'entreprise ou pour aider les salariés à réaliser leur projet professionnel.

En savoir plus sur le Relais : Le Relais est un réseau d'entreprises qui agit depuis 30 ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables. Membre d'Emmaüs France et de l'Inter Réseaux de la Fibre Solidaire (IRFS), il base son action sur la conviction que le retour à l'emploi des personnes en difficulté est un moyen de les aider à préserver leur dignité et à retrouver une place dans la société. Il a développé pour cela plusieurs activités économiques, qui lui ont permis de créer à ce jour plus de 2 500 emplois. Parmi-celles-ci, la collecte / valorisation textile a connu un rapide développement. En quelques années, le Relais a développé une véritable filière industrielle, se hissant au rang de leader français : seul opérateur à maîtriser toute la chaîne de la valorisation textile, il assure aujourd'hui 55 % de la collecte en France, gère 16 centres de tri et valorise 97 % des textiles collectés. Le Relais a aussi inventé un modèle d'entreprise innovant, l'Entreprise à But Socio-économique, qui place son développement au service de l'Homme.

<http://lerelais.org/>

CONTACTS PRESSE :

Louise Roussel - Agence Sous Tous Les Angles

lroussel@soustouslesangles.fr - 03 20 68 47 11 / 06 01 29 41 25